



Prime COVID 2021, LA FGTA FO demande à la Direction d'être cohérente !

Nous avons interpellé la Direction dès le début de la pandémie en 2020 sur la nécessité de reconnaître l'engagement et le courage des salariés de continuer l'activité.

Cela ne remplace pas une augmentation de salaire mais permet d'acheter les masques pour la famille...

Dans un contexte économique incertain, l'entreprise avait fait le choix unilatéralement de mettre en place une prime exceptionnelle pour les collègues n'étant pas en Télétravail et devant se rendre sur leur lieu de travail.

Aujourd'hui, nous n'avons pas de réponse concernant la reconduction de celle-ci sur ce début d'année 2021. Peut être que Oui, Peut être que Non.

Or le 15 mars dernier lors de la dernière conférence sociale, le Premier ministre a annoncé le retour de la prime Macron. Le ministère du Travail, à la suite d'une réunion avec les partenaires sociaux, a récemment défini les contours de cette mesure.

Le gouvernement incite au versement de cette prime en priorité aux « **travailleurs de la deuxième ligne** ».

Il propose que la prime puisse être versée **jusqu'à début 2022** et que ce dispositif soit applicable rétroactivement pour les primes versées à partir du dépôt du projet de loi qui intégrera ces mesures à l'été.

CCEP France s'engage vers la Neutralité Carbonne mais alimente la Grogne Sociale en ne prenant pas **une position cohérente** concernant la reconduction de cette prime dans les mêmes conditions que 2020.

Nous attendons donc de l'entreprise responsable qu'est CCEP France, l'engagement devant les salariés du versement de cette prime lorsque le décret d'application sera paru.

Les salariés ne peuvent pas comprendre que la même situation ne produise pas les même effets !

Le 18 mai 2021

**NOTRE MAIL FOCOCACOLA@GMAIL.COM
NOTRE BLOG FOCOCACOLA.FR**